

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# DIRECTION

MARMANDE TRANQUILLITE

TEL. 05.53.20.89.81 FAX. 05.53.20.88.54 MAIL police@mairie-marmande.fr

# DEMANDE D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,
Je soussigné(e),
Président(e) de l'association :
Adresse de l'association :
'éléphone :
Mail :
Sollicite, conformément aux articles L. 3334-2, L. 3335-4 et L. 3352-5 du Code de la Santé Publique, 'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 3 <sup>ème</sup> catégorie.
Nom du responsable du débit de boissons :
A l'occasion de la manifestation :
Date(s) et <u>horaires IMPÉRATIF</u> :
lieu :
Le:

#### RAPPEL CONCERNANT LA REGLEMENTATION

Signature:

## Nombre limite d'autorisations :

- Associations sportives: 10 autorisations annuelles
- Associations diverses : 5 autorisations annuelles
- Organisateurs de manifestations agricoles : 2 autorisations annuelles

## Délai de dépôt des demandes :

- 10 jours avant la manifestation